

**Mesdames et Messieurs les
Riverains**

de l'avenue Jean Cordier
et des secteurs proches.

Pessac, le
Nos Réf : PTS/c.cheyrou@bordeaux-metropole.fr

**Objet : Pessac - Aménagement de l'avenue Jean Cordier
Invitation à la réunion publique**

Madame, Monsieur,

La Ville de Pessac et Bordeaux métropole ont initié fin 2021, une concertation pour poser les bases du réaménagement de l'avenue Jean Cordier.

Nous vous convions à participer à la prochaine réunion publique pour poursuivre une nouvelle étape dans cette définition du plan d'actions pour faciliter les circulations actives (piétons, cycles) et résorber les discontinuités piétonnes de l'Avenue Jean Cordier, entre l'Avenue du Docteur Nancel Pénard et la rue des Carmes.

Cette réunion se tiendra le **jeudi 25 janvier de 18h30 à 20h**, dans **la salle Romy Schneider - anciennement Jacques Ellul** (au-dessus du cinema Jean Eustache).

Si vous avez des questions ou si vous êtes intéressés, vous pouvez vous manifester en envoyant un email à cette adresse : robin.benevent@respublica-conseil.fr ou vous inscrire via le QR code suivant à la réunion ;



L'inscription n'est pas obligatoire, toutefois, elle nous sert à l'organisation de la logistique et de la sécurité, merci de nous aider en y répondant.

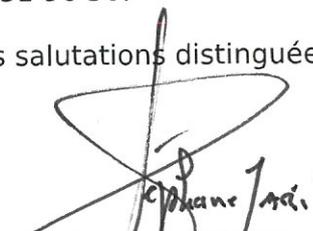
Vous pouvez retrouver des informations sur la concertation à l'adresse suivante :

[Aménagement de l'avenue Jean Cordier à Pessac \(Phase 2\) | Participation Bordeaux Métropole \(bordeaux-metropole.fr\)](https://participation.bordeaux-metropole.fr/login?destination=/participation/amenagement-de-lavenue-jean-cordier)
<https://participation.bordeaux-metropole.fr/login?destination=/participation/amenagement-de-lavenue-jean-cordier>

Les services de Bordeaux Métropole se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Pôle territorial sud - Service Aménagement Urbain
Cécile Cheyrou ou Yousra Makhchane : 05 35 31 96 50.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Stéphane MARI
Adjoint au Maire
Délégué aux Proximités, aux
Mobilités à la sécurité, et aux
Espaces Publics